



# Synthèse

Les statistiques de la MSA



Décembre 2023

## Les dépenses de santé par pathologie au régime agricole en 2021

---

Rémi Garandel, Véronique Danguy

**E**n 2021, le régime agricole a remboursé près de 11 milliards d'euros pour la prise en charge des dépenses de santé de près de trois millions de personnes bénéficiant de soins médicaux. La répartition de ces dépenses par pathologie ou épisode de soins repose sur la cartographie des pathologies (cf. méthodologie). Les trois plus gros postes de dépenses sont : les hospitalisations ponctuelles (20 % de la dépense, soit 2,15 milliards d'euros), les maladies cardio-neurovasculaires chroniques (12 % de la dépense, soit 1,36 milliard d'euros) et les cancers dans la phase aiguë du traitement (1,31 milliard d'euros).

Entre 2017 et 2021, les taux de croissance annuels moyens (TCAM) les plus élevés s'observent sur les catégories de dépenses suivantes : dépenses des personnes pour lesquelles aucune pathologie n'a été identifiée (+ 11,2 % en moyenne sur la période), soins courants (+ 9,2 %), cancers sous surveillance (+ 7,9 %) et traitement des maladies inflammatoires ou maladies rares, VIH ou SIDA (+ 6,0 %).

**CCMSA - Direction des Statistiques, des Études et des Fonds**  
19, rue de Paris - CS 50070 - 93013 BOBIGNY Cedex  
Site internet : [Statistiques.msa.fr](http://Statistiques.msa.fr)

- Directrice de la publication : Nadia Joubert - [joubert.nadia@ccmsa.msa.fr](mailto:joubert.nadia@ccmsa.msa.fr)
- Rédacteur en chef : David Foucaud [foucaud.david@ccmsa.msa.fr](mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr)
- Responsable Département Etudes et évaluation : Véronique Danguy, [danguy.veronique@ccmsa.msa.fr](mailto:danguy.veronique@ccmsa.msa.fr)
- Auteur : Rémi Garandel [garandel.remi@ccmsa.msa.fr](mailto:garandel.remi@ccmsa.msa.fr)
- Diffusion : Claudine Gaillard [gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr](mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr)



## ■ Hausse des dépenses de 1,33 milliard d'euros en cinq ans entre 2017 et 2021

Entre 2017 et 2021, la dépense totale individualisable suivant les champs de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) a augmenté de 2,6 % en moyenne chaque année. Sur une période de cinq ans, les montants pris en charge par le régime agricole augmentent de 1,33 milliard d'euros, passant de 9,58 milliards d'euros en 2017 à 10,91 milliards d'euros en 2021.

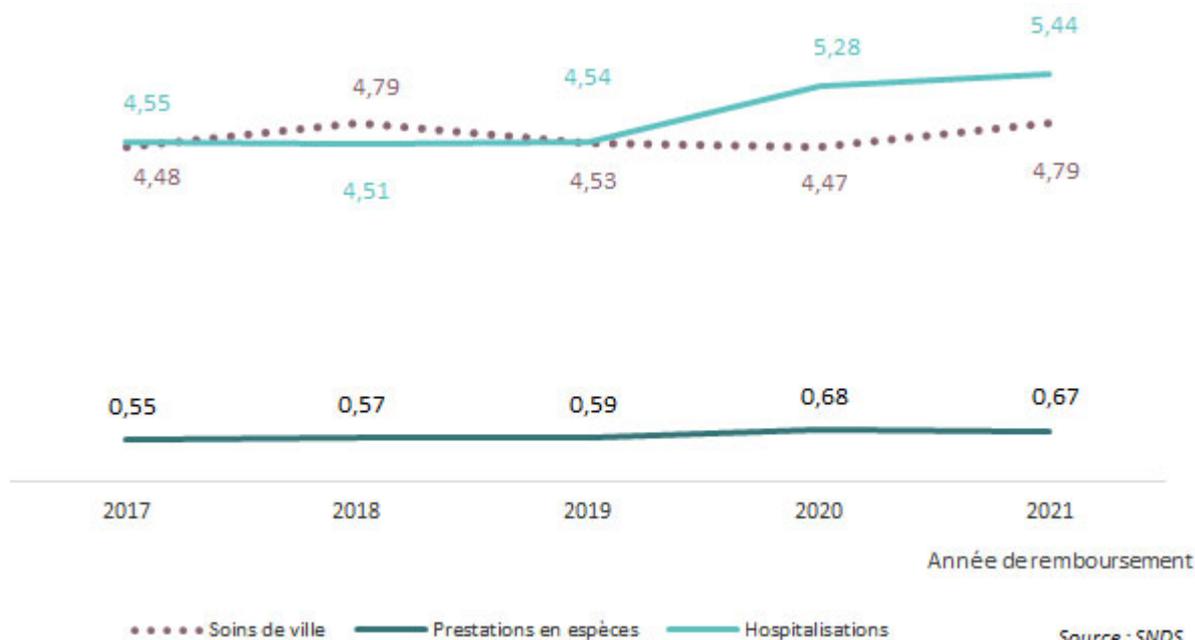
Après une baisse de 210 millions d'euros entre 2018 et 2019, et une forte progression en 2020 avec 763 millions d'euros de remboursements supplémentaires (+8 %), les dépenses ont continué leur progression avec 479 millions d'euros de remboursements supplémentaires en 2021 (+5 %) (Graphique 1).

La hausse est principalement liée à l'augmentation des dépenses de soins de ville passant de 4,47 milliards d'euros en 2020 à 4,79 milliards d'euros en 2021. Cette hausse succède à une diminution de 67 millions d'euros entre 2019 et 2020.

Les dépenses en hospitalisations continuent également leur progression en 2021, 5,44 milliards d'euros en 2021 après 5,28 milliards d'euros remboursés l'année précédente.

Les prestations en espèces sont légèrement en baisse en 2021 par rapport à 2020 (0,67 milliard d'euros contre 0,68 milliard d'euros en 2020), mais elles demeurent tout de même supérieures au niveau d'avant la crise sanitaire.

Graphique 1 : Évolution des dépenses de l'ONDAM entre 2017 et 2021 en milliards d'euros





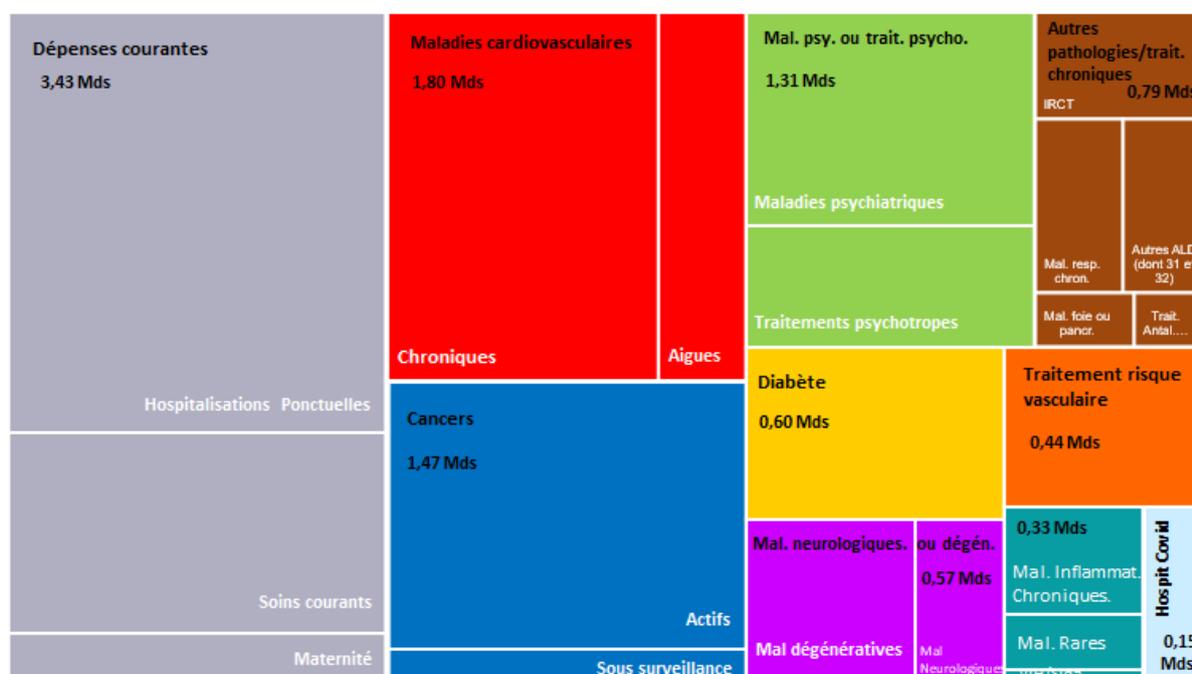
## En 2021, 20 % de la dépense est consacrée aux hospitalisations ponctuelles

Avec 3,43 milliards d'euros, les dépenses courantes - c'est à dire les remboursements sans rapport avec les pathologies ou les épisodes de soins décrits ci-après - sont le premier poste de dépenses pour le régime agricole (Graphique 2), il en est de même pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie.

La prise en charge des pathologies cardio-neurovasculaires est le poste le plus important des pathologies chroniques au régime agricole (1,80 Md€). Viennent ensuite le traitement des cancers avec 1,47 Md€ et des maladies psychiatriques (0,84 Md€).

Au niveau inter-régimes, le classement est différent, la prise en charge des cancers est en-tête suivie du traitement des pathologies cardio-neurovasculaires et des maladies psychiatriques.

**Graphique 2 : Répartition des dépenses de l'ONDAM du régime agricole selon les pathologies et les épisodes de soins, en 2021**



Source : MSA - SNDS

Le coût des épisodes de soins ou des pathologies dépend du nombre de personnes concernées et du coût moyen de la prise en charge (Graphique 3).

Les hospitalisations ponctuelles constituent à elles seules près de 20 % de la dépense en 2021, soit plus de 2 milliards d'euros pris en charge pour plus de 456 500 assurés soit 14 % de la population MSA consommant des soins. Il s'agit du poste le plus coûteux au régime agricole. Le coût moyen annuel par personne des hospitalisations ponctuelles est de 4 046 € ; ce qui représente un coût relativement faible en comparaison avec la prise en charge des pathologies aigües.

Les maladies cardio-neurovasculaires chroniques (à distinguer des maladies cardio-neurovasculaires aigües) sont le deuxième poste de dépenses. En 2021, 1,36 milliard d'euros a été pris en charge par la MSA, ce qui représente 12,5 % des dépenses pour 13 % de la population. À l'instar des hospitalisations ponctuelles, les maladies cardio-neurovasculaires chroniques concernent un grand nombre d'individus (382 000 personnes) et une dépense moyenne peu élevée (2 884 €).



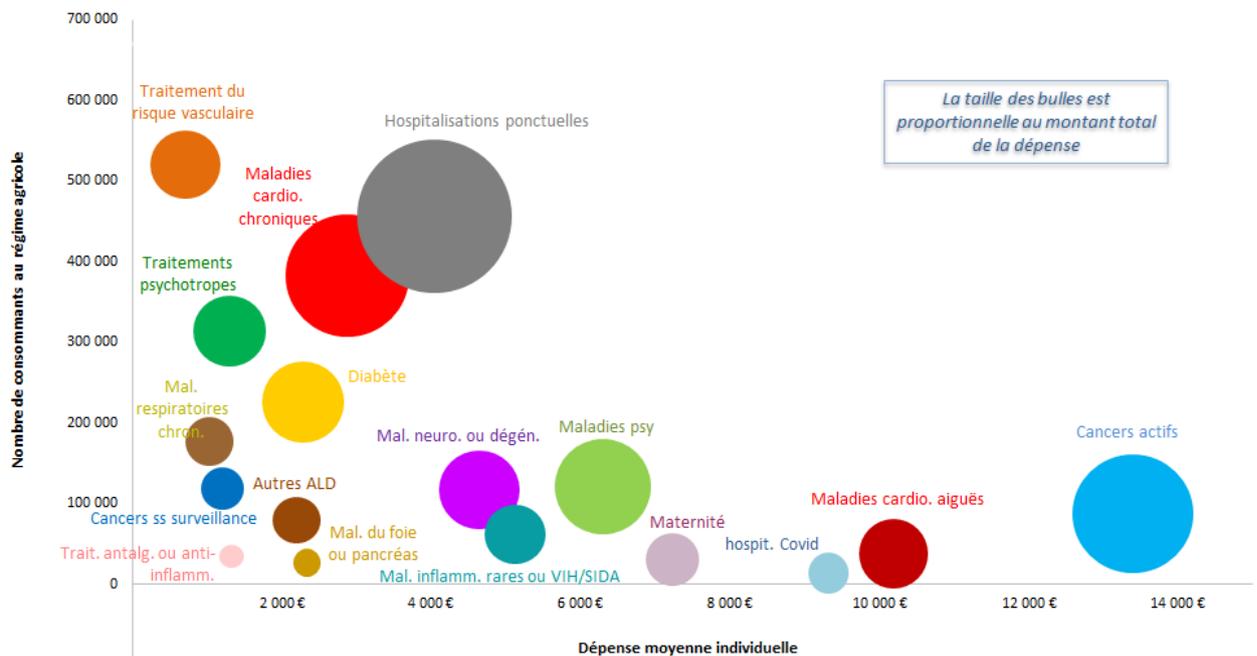
C'est également le cas du coût moyen du traitement du risque vasculaire, hors pathologies cardiovasculaires : 718 € pour 18 % de la population, soit plus de 520 000 assurés agricoles. C'est le poste touchant le plus de personnes et qui, par conséquent, est très sensible aux potentielles variations de la dépense moyenne.

A contrario, le poids financier du groupe des cancers actifs est relativement conséquent puisqu'il représente 12 % de la dépense totale (soit 1,3 milliard d'euros) pour un faible nombre de personnes concernées (87 249 personnes soit 3 % de la population), mais avec une dépense moyenne annuelle élevée (13 406 €).

Ainsi, deux grands groupes se distinguent. D'une part, les pathologies touchant une population importante, mais dont les coûts moyens de prise en charge sont faibles. Et d'autre part, les pathologies qui ont un coût assez élevé mais qui concernent une faible proportion de la population.

Les traitements psychotropes, hors pathologies psychiatriques, appartiennent à ce premier groupe de pathologies qui se caractérise par une population importante (11 % de la population du régime agricole) avec un coût moyen plutôt faible (1 308 €). Tandis que les troubles psychiatriques appartiennent au second groupe de pathologies caractérisées par un coût moyen individuel élevé (6 303 €) mais ne concernant que peu d'individus (4,1 %).

**Graphique 3 : Dépenses de l'ONDAM par pathologie selon le nombre de consommateurs et la dépense moyenne individuelle, en 2021\***



Source : MSA - SNDS

\*Hors soins courants et insuffisance rénale chronique terminale.



## Taux de croissance annuels moyens des dépenses en augmentation pour l'ensemble des pathologies entre 2017 et 2021

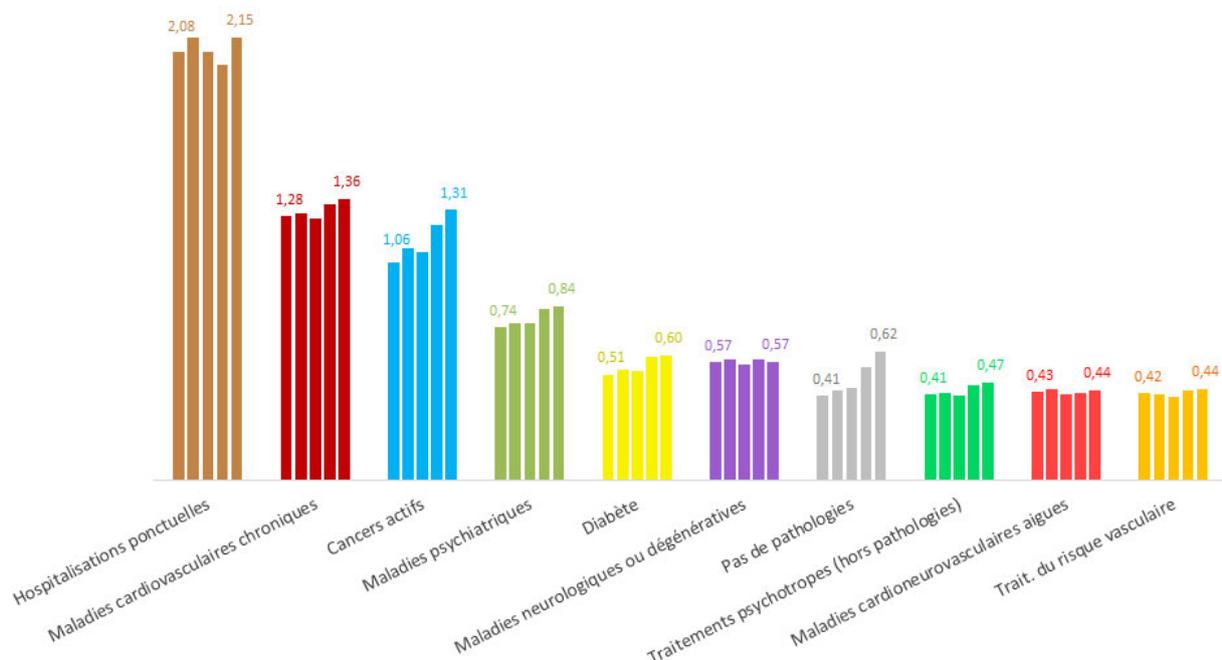
Les trois plus gros postes de dépenses ont des trajectoires différentes sur la période 2017-2021.

- - Les hospitalisations ponctuelles repartent à la hausse en 2021 (+ 7 %) après deux années de baisse.
- - Les dépenses liées aux maladies cardiovasculaires chroniques progressent doucement depuis 2019 avec des augmentations successives de 5 % et 2 %.
- - Les dépenses liées aux cancers actifs poursuivent leur augmentation avec une hausse de 6 % en 2021 à la suite d'une progression de 12 % en 2020 (Graphique 4).

Concernant les autres principaux postes de dépenses, certains se démarquent :

- - La dépense des assurés pour lesquels aucune pathologie n'a été identifiée continue sur sa trajectoire de constante augmentation (+ 14 % en 2021). Ce poste est passé de 410 millions à 620 millions entre 2017 et 2021, soit une hausse de 53 %. Cette progression est à mettre en lien, en partie, avec la prise en charge de la Covid19 (tests, indemnités journalières, vaccins).
- - L'augmentation des dépenses pour les patients diabétiques et les traitements psychotropes ralentit en 2021 (respectivement + 1% et + 2%) après une forte augmentation entre 2019 et 2020 (respectivement + 12 % et + 14 %).

Graphique 4 : Dépense allouée aux principaux postes par année entre 2017 et 2021 (en milliards d'euros)



Source : MSA - SNDS

Les évolutions sont étroitement liées aux variations des effectifs et des coûts moyens par individu, facteurs qui influent différemment selon le poste de dépense.

Le graphique ci-dessous représente les taux de croissance annuels moyens (TCAM) entre 2017 et 2021 des effectifs (en ordonnée) et des coûts par individu (en abscisse) (Graphique 5).



Entre 2017 et 2021, le TCAM de la dépense moyenne augmente pour l'ensemble des groupes de pathologies.

Dans la partie supérieure droite du graphique, se situent les catégories de dépenses représentant à la fois une forte augmentation du TCAM de la dépense moyenne et une augmentation du TCAM des effectifs entre 2017 et 2021. Il s'agit des soins courants (+ 7,1 %), des personnes pour lesquelles aucune pathologie n'a été identifiée (+ 6,8 %) et des cancers sous surveillance (+ 4,8 %).

Les groupes de dépenses pour lesquels le TCAM de la dépense moyenne est en progression, conjointement à une baisse du TCAM des effectifs, sont positionnés dans la partie inférieure droite du graphique. Les cancers actifs affichent une augmentation de la dépense (+ 6,0 %) en moyenne sur la période, tandis que les effectifs diminuent (- 2,5 %). Il en est de même pour les traitements antalgiques ou anti-inflammatoires avec une augmentation de la dépense de + 5,4 % en moyenne alors que le nombre d'individus concernés a fortement diminué (- 6,2 %), ce qui a pour effet une légère hausse annuelle de 0,7 % sur les cinq années.

Les maladies se trouvant en haut à gauche du graphique correspondent aux pathologies dont le coût moyen individuel augmente peu (moins de 3 %) alors que le nombre de personnes atteintes augmente. Les maladies psychiatriques, les maladies inflammatoires, le VIH/Sida, l'insuffisance rénale chronique et le diabète se trouvent dans cette catégorie.

**Graphique 5 Taux de croissance annuel moyen entre 2017 et 2021 du nombre de personnes concernées et du coût moyen par individu des pathologies/épisodes de soins**





## Méthode

La répartition des dépenses en fonction des pathologies de la population au régime agricole est réalisée à partir de la cartographie des pathologies et des dépenses (version G10) développée par la Cnam.

Ces dépenses correspondent aux prestations individualisables prises en charge par le régime agricole relevant du champ de l'Ondam pour l'année 2021. Les dépenses relatives aux champs de l'Ondam non individualisables tels que les établissements médico-sociaux et la participation au financement de l'agence nationale de santé publique (ANSP) sont exclues.

La dépense du régime agricole affectée à chaque pathologie ou évènement de santé est calculée sur la base du montant moyen par assuré de la dépense « tous régimes » et du nombre d'assurés MSA consommant des soins, puis ajustée au montant de l'Ondam. Il s'agit d'une estimation du coût de chaque pathologie ou épisode de soins pour le régime agricole.

La description des pathologies de la population du régime agricole est disponible à la page 32 du rapport Charges et Produits MSA 2024.

## Sigles :

ALD	: Affections longue durée
ANSP	: Agence nationale de santé publique)
Cnam	: Caisse nationale d'assurance maladie
IRCT	: Insuffisance rénale chronique terminale
MSA	: Mutualité sociale agricole
Ondam	: Objectif national de dépenses d'assurance maladie
Sida	: Syndrome d'immuno- déficience acquise
TCAM	: Taux de croissance annuels moyens (TCAM)
VIH	: Virus de l'immunodéficience humaine